



Bilan énergétique de la France en 2019 - Données définitives

DÉCEMBRE 2020

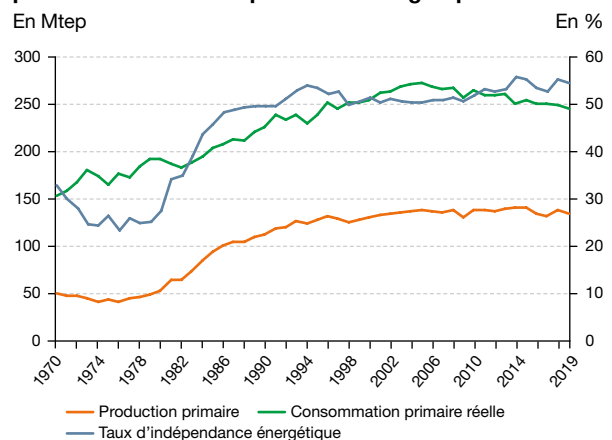
En 2019, la production d'énergie primaire de la France décroît de 2,5% par rapport à 2018, en raison du recul de la production d'électricité d'origine nucléaire et malgré la progression de l'éolien et du photovoltaïque. La consommation primaire est en baisse également, mais moins fortement (-1,4%). Après correction des variations climatiques, la consommation finale d'énergie baisse de 0,9%. Cette diminution est davantage marquée dans l'industrie et le tertiaire. Au total, les ménages, entreprises et administrations ont dépensé 168 milliards d'euros (Md€) pour leur consommation d'énergie. 53 Md€ correspondent aux taxes (nettes des subventions aux énergies renouvelables) et 39 Md€ aux importations nettes de produits énergétiques. Chaque ménage français a dépensé en moyenne 3 140€ pour ses achats d'énergie, à parts presque égales pour les carburants et le logement, dont 1 400€ de taxes.

BAISSES DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION PRIMAIRES D'ÉNERGIE

La production d'énergie primaire s'élève à 134,0 Mtep en 2019, en baisse de 2,5% par rapport à 2018 (graphique 1). Cette diminution s'explique par le recul de la production nucléaire, lié à une moindre disponibilité des centrales. Cette production retombe ainsi à un niveau très proche de celui observé en 2017, qui était le plus bas depuis la fin des années 1990. La production primaire d'énergie renouvelable électrique est quasiment stable par rapport à 2018. En effet, la baisse de la production hydraulique, imputable à un déficit pluviométrique durant les trois premiers trimestres, a été quasiment compensée par la hausse des productions éolienne et photovoltaïque. Du côté des énergies renouvelables thermiques, la production de biomasse solide, qui en constitue la principale composante, n'évolue que très peu, tandis que les autres filières, notamment les pompes à chaleur, poursuivent leur essor.

La baisse de la production primaire étant proportionnellement plus forte que celle de la consommation primaire (-1,4%), le taux d'indépendance énergétique de la France, ratio de ces deux grandeurs, perd 0,6 point en 2019, pour s'établir à 54,6%. Autrement dit, une part plus importante de la consommation d'énergie nationale repose sur des importations en 2019 (hors uranium, l'énergie nucléaire étant considérée comme produite domestiquement par convention statistique internationale). Ainsi, le déficit des échanges physiques d'énergie s'accroît légèrement, de 0,3%, à 120,5 Mtep. Corrigée des variations climatiques, la consommation d'énergie primaire diminue également de 1,5%, à 248,6 Mtep.

Graphique 1 : consommation primaire, production primaire et taux d'indépendance énergétique



Note : la production et la consommation primaires se lisent sur l'échelle de gauche, le taux d'indépendance énergétique (rapport des deux grandeurs précédentes) sur l'échelle de droite.

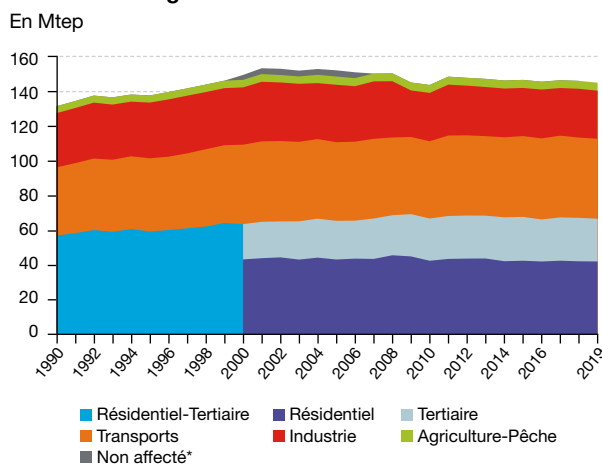
Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine. À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DOM.

Source : SDES

BAISSE DES PERTES DE TRANSFORMATION AINSI QUE DE LA CONSOMMATION FINALE

La consommation d'énergie primaire peut être décomposée comme la somme de la consommation finale (à usage énergétique ou non) et des pertes de transformation, de transport et de distribution d'énergie (à l'écart statistique près). Ces dernières baissent de 2,5 %, en raison principalement du recul de la production nucléaire et des pertes de chaleur induites. La consommation finale d'énergie s'établit à 152,8 Mtep, dont 13,4 Mtep pour les usages non énergétiques, majoritairement concentrés dans la pétrochimie et en hausse de 0,9 %. La consommation finale à usage énergétique, de 139,4 Mtep, diminue, quant à elle, de 0,8 %. Cette baisse est légèrement amplifiée, passant à 1,0 %, lorsqu'on neutralise l'effet des variations climatiques (graphique 2). En effet, une partie importante de la consommation est liée à des besoins de chauffage, qui dépendent des températures hivernales. Celles-ci, bien qu'encore très douces en 2019 par rapport à leur moyenne historique, l'ont toutefois été globalement un peu moins qu'en 2018. La décomposition sectorielle de cette dernière est la suivante : transports, 32 % ; résidentiel, 29 % ; industrie, 20 % ; tertiaire, 16 % ; agriculture-pêche, 3 % (graphique 2).

Graphique 2 : consommation finale à usage énergétique (corrigée des variations climatiques) par secteur ou usage



* La ventilation de la chaleur vendue entre secteurs consommateurs n'est pas disponible entre 2000 et 2006.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine. À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DOM.

Source : SDES

LES TRANSPORTS UTILISENT MOINS DE GAZOLE, MAIS PLUS D'ESSENCE ET DE BIOCARBURANTS

Dans un contexte de quasi-stabilité du trafic intérieur de passagers (+0,2 %) et de croissance de celui de marchandises (+2,8 %), la consommation d'énergie à usage de transport est stable en 2019, à 45,2 Mtep, après avoir

baissé de 2,1 % en 2018. Le bouquet énergétique du transport continue par ailleurs à évoluer : la légère baisse de la consommation de produits pétroliers (-0,1 %), qui restent de loin la principale forme d'énergie utilisée pour le transport, contraste avec la progression de 1,9 % des biocarburants. En outre, le rééquilibrage progressif depuis 2013 du marché des véhicules neufs vers l'essence est de plus en plus perceptible dans la structure de consommation des carburants routiers. La consommation de gazole décroît ainsi de 1,9 %, tandis que celle de supercarburants augmente de 6,9 %. La consommation d'électricité pour le transport est stable en 2019. Elle avait fortement diminué en 2018, en raison notamment des grèves de la SNCF au deuxième trimestre.

BAISSE MODÉRÉE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE RÉSIDENIELLE

La consommation d'énergie résidentielle baisse en 2019 de 0,4 % en données réelles, à 39,8 Mtep. Le climat ayant été un peu moins doux en 2019 qu'en 2018, cette baisse est légèrement plus marquée après correction des variations climatiques, s'élevant à 0,8 %, rythme proche de celui de l'année précédente. La baisse en 2019 est fortement concentrée sur les énergies fossiles. La consommation de gaz baisse en particulier de 2,0 % à climat constant, tandis que celle de produits pétroliers connaît une chute encore plus marquée, de 6,8 %. La consommation d'électricité diminue plus légèrement, à climat constant (-0,5 %), ce qui marque une certaine rupture avec les quatre années précédentes au cours desquelles elle avait augmenté. Les énergies renouvelables poursuivent leur progression (+3,5 %), toujours tirée par les pompes à chaleur, dont le marché est particulièrement dynamique en 2019. Le bois reste toutefois la principale énergie renouvelable utilisée dans les logements. Sa consommation, qui avait baissé entre 2013 et 2016 en raison de la chute des ventes d'appareils à bois, se stabilise depuis trois ans dans un contexte de légère remontée de ces ventes. Enfin, la consommation de chaleur livrée aux ménages via des réseaux continue d'augmenter (+1,3 %), mais à un rythme toutefois inférieur à celui observé ces dernières années.

RECU DE LA CONSOMMATION DU SECTEUR PRODUCTIF

Dans un contexte de légère augmentation de la production industrielle, la consommation d'énergie de l'industrie (y compris construction, mais hors hauts-fourneaux) diminue de 2,5 % en 2019, à 27,5 Mtep, après avoir rebondi en 2018. Cette évolution est fortement liée à celle de la consommation de gaz naturel, qui baisse de 4,5 % en 2019 (4,6 % à climat constant), à 10,5 Mtep. Le gaz naturel reste toutefois la première forme d'énergie utilisée dans l'industrie, devant l'électricité, dont la consommation diminue plus modérément, de 1,2 %, pour atteindre 9,9 Mtep. À l'inverse, celle de produits pétroliers rebondit légèrement, de 0,5 %, s'établissant à 2,7 Mtep. Plus modeste, la consommation

de chaleur commercialisée rebondit sensiblement après avoir fortement baissé en 2018, tandis que celle d'énergies renouvelables recule quelque peu.

La consommation du secteur tertiaire, assez stable depuis le début de la décennie, s'établit à 22,4 Mtep en 2019, en baisse de 1,2 % en données réelles et de 1,8 % après correction des variations climatiques. Les consommations de toutes les formes d'énergie sont en baisse à climat constant, à l'exception des énergies renouvelables thermiques et déchets, en hausse de 3,0 % mais avec un poids encore modeste dans la consommation totale du secteur. Plus de la moitié de cette dernière est imputable à l'électricité, dont la consommation diminue de 3,0 %. Les consommations de gaz naturel et de produits pétroliers baissent plus modérément, respectivement de 0,4 % et 1,6 %. Enfin, la consommation d'énergie destinée à l'agriculture et à la pêche, majoritairement constituée de produits pétroliers, diminue de 0,7 %.

LES CONSOMMATEURS FINAUX D'ÉNERGIE ONT DÉPENSÉ 168 Md€ EN 2019

Au total, les ménages, entreprises et administrations ont dépensé 167,8 Md€ en 2019 pour satisfaire leurs besoins en énergie (graphique 3). Au sein de cette dépense, le coût des importations nettes de produits énergétiques représente 39,4 Md€, les taxes énergétiques (nettes des subventions aux énergies renouvelables) 37,8 Md€ et la TVA non déductible 14,8 Md€. Le solde, soit 75,8 Md€, correspond à la rémunération d'activités réalisées sur le territoire national, principalement la production d'électricité et d'énergies renouvelables, la gestion des réseaux de gaz et d'électricité, la distribution des carburants et le raffinage de pétrole. La dépense nationale en énergie, qui a atteint un pic en 2012 à 180,5 Md€₂₀₁₉, est quasiment stable en 2019 par rapport à 2018 (-0,5 %). Le montant d'impôts

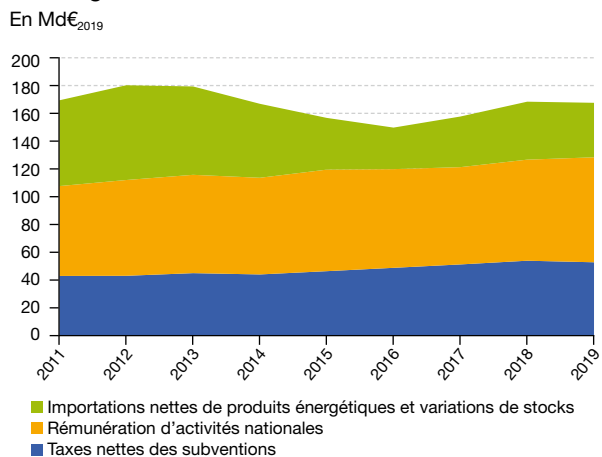
collectés (y compris TVA) baisse de 2,1 % en euros constants, dans un contexte de gel des taux nominaux des principales taxes énergétiques. La contribution à la dépense nationale des échanges extérieurs diminue également, en raison de la baisse des cours internationaux des énergies fossiles. Les revenus captés par les entreprises nationales augmentent à l'inverse de 3,9 %, en raison notamment de l'augmentation de la valorisation de la production d'électricité liée à la hausse, au cours de l'année 2018, des prix à terme pour une livraison en 2019.

LA DÉPENSE MOYENNE DES MÉNAGES EST STABLE

Dans un contexte d'inflation générale des biens et services de 1,1 %, les ménages paient en moyenne l'énergie 2,3 % plus cher en 2019 qu'en 2018. Cette hausse est imputable à l'énergie du logement, dont le prix moyen augmente de 4,3 %, tandis que celui des carburants est quasiment stable (+0,2 %). L'augmentation du prix de l'énergie résidentielle est portée par l'électricité et le gaz naturel, qui sont les deux principales formes d'énergie consommées dans les logements.

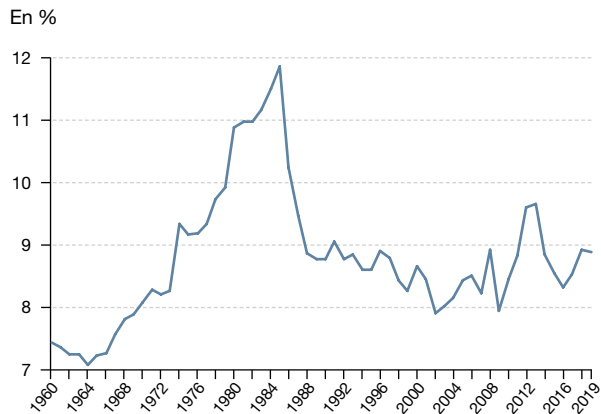
La facture moyenne d'énergie des ménages s'élève à 3 140€ en 2019 (dont 1 400€ de taxes), et est répartie à parts presque égales entre le logement et les carburants. Elle est globalement stable par rapport à 2018 en euros constants, du fait des effets contraires de la hausse des prix réels de l'énergie et de la baisse des volumes moyens consommés. La facture liée au logement augmente de 0,8 %, hausse tirée par l'électricité et le gaz naturel. La dépense moyenne des ménages en carburants baisse de 0,9 %, du fait d'une légère diminution de la consommation unitaire. L'énergie représente 8,9 % du budget des ménages en 2019. Cette part est stable par rapport à 2018 et sensiblement inférieure au pic atteint en 1985, à 11,9 % (graphique 4).

Graphique 3 : décomposition de la dépense nationale en énergie



Note : les taxes incluent la TVA payée par les ménages ainsi que la TVA non déductible payée par les entreprises.
Source : SDES

Graphique 4 : part de la dépense énergétique dans le budget des ménages



Note : le budget des ménages est calculé comme les dépenses des ménages au sens de la Comptabilité nationale, hors loyers imputés et services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).
Sources : Insee ; SDES

Les entreprises font face, quant à elles, à des évolutions de prix contrastées entre formes d'énergie en 2019. Ainsi, l'électricité se renchérit pour le secteur productif (+ 6 % dans le tertiaire et + 7 % dans l'industrie), de même que le fioul lourd (+ 2 %), tandis qu'à l'inverse le gaz naturel devient meilleur marché (- 3 % dans le tertiaire et - 12 % dans l'industrie), comme le charbon primaire destiné à la production de fonte (- 4 %).

MÉTHODOLOGIE

Cette publication présente les principaux résultats définitifs du bilan énergétique physique et monétaire de la France en 2019, actualisant et complétant le bilan provisoire paru dans la même collection en avril 2020. Le champ géographique couvre la métropole et les cinq départements d'outre-mer. La méthodologie du bilan physique suit les recommandations d'Eurostat et de l'Agence internationale de l'énergie. Le bilan monétaire est construit en cohérence avec le bilan

physique, à l'exception des hauts-fourneaux (considérés comme faisant partie de la branche énergie dans le bilan physique mais de l'industrie dans le bilan monétaire). Une publication plus détaillée paraîtra début 2021. L'ensemble des séries du bilan est toutefois déjà disponible conjointement à cette publication sur le site internet du SDES.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bilan énergétique de la France en 2019 – Données provisoires*, CGDD/SDES, *Datalab Essentiel*, avril 2020, 4 p.
- *Les énergies renouvelables en France en 2019 – Suivi de la directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables*, CGDD/SDES, *Datalab Essentiel*, avril 2020, 4 p.

Sous-direction des statistiques de l'énergie, SDES

Dépôt légal : décembre 2020
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directrice de publication : Béatrice Sédillot
Coordination éditoriale : Amélie Glorieux-Freminet
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques
Sous-direction des statistiques de l'énergie
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

